

Économie, environnement, aménagements... comment va se dessiner le territoire du Mâconnais Sud Bourgogne à l'horizon 2040

Initié début 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) concerne les quatre intercommunalités qui composent le PETR Mâconnais Sud Bourgogne : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Le SCoT du Mâconnais Sud Bourgogne fixe des objectifs à l'horizon 2040 en matière d'habitat, de commerces, d'économie, de déplacements, de paysage, d'environnement... Il est élaboré par les élus locaux qui participent aux instances du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

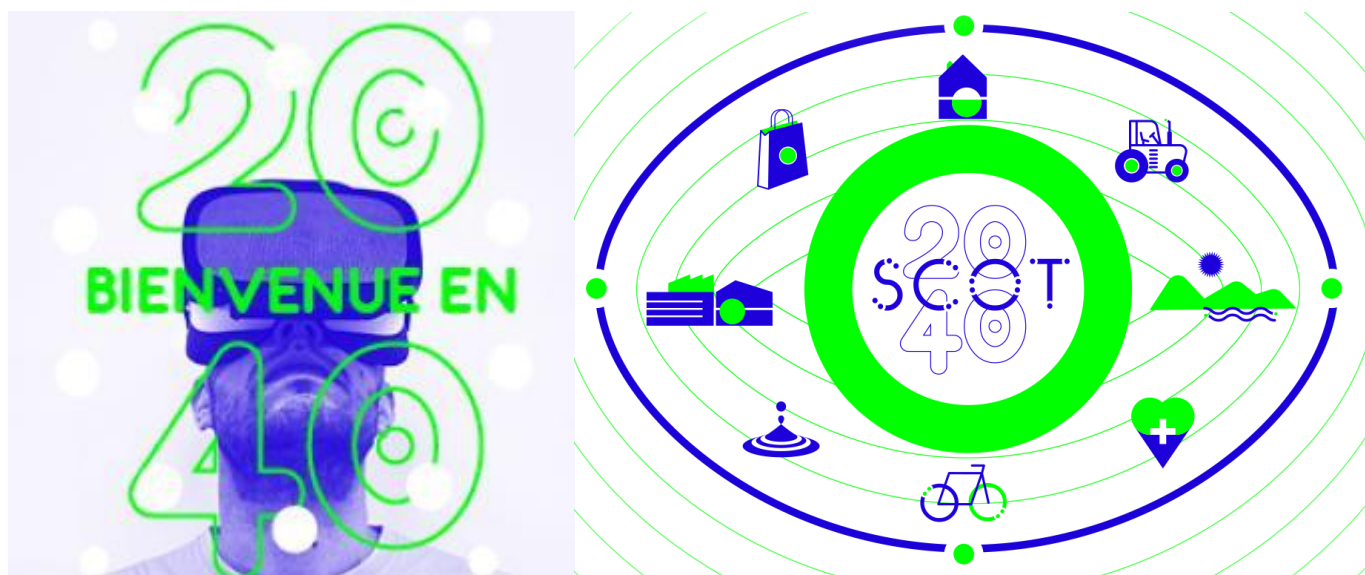
Ce SCoT pourrait commencer à produire ses effets à partir de 2025. Ses principales orientations tendent à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Il vise à **renforcer les centres des communes, afin de développer une vie locale et de limiter la consommation de foncier ainsi que les déplacements**. Chaque commune doit définir sa centralité où les commerces pourront s'implanter et à proximité de laquelle les nouveaux logements et les équipements seront installés en priorité. En dehors de ces centres, quelques zones commerciales périphériques sont identifiées : elles ne pourront plus s'étendre à l'avenir et elles ne pourront plus accueillir que des commerces de grande surface.

Il fixe un **objectif d'aménagement (réhabilitation et construction) de logements** à l'horizon 2040 en fonction des perspectives d'augmentation de la population. Ces logements seront aménagés en priorité dans la partie déjà urbanisée des communes. Une densité minimale moyenne est imposée en fonction de la taille de la commune. Au total, il s'agit, pour l'ensemble du territoire du SCoT, de diminuer la consommation foncière de 45% en 2021-2031, par rapport à 2011-2021 et de 55% pour 2031-2041.

Des espaces naturels sont à protéger, notamment parce qu'ils permettent des déplacements pour la faune et la flore. Pour préserver les paysages, le SCoT demande aux communes de repérer le petit patrimoine ou certains arbres. Il protège les points de vue et la silhouette de certains villages.

Enfin chaque commune pourra identifier **des itinéraires cyclables et piétonniers**.



Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne s'est doté d'un service ingénierie financière au service des projets locaux

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne permet de partager une vision commune et ambitieuse du territoire en mobilisant des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région. Il est un facilitateur de projets. Il gère et coordonne un ensemble d'outils financiers à la fois pour les collectivités locales et les associations.

Notre service ingénierie financière des politiques contractuelles accompagne les porteurs de projets (publics et privés) en leur offrant une ingénierie d'accompagnement de proximité afin de les aider dans la réflexion et la réalisation technique et financière de leur projet. Cette ingénierie assure l'animation, la coordination et la mise en cohérence du développement sur son territoire y compris la recherche d'aides financières pour les initiatives locales. Les projets éligibles devront être exemplaires pour répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique et de la transition écologique.

Vous avez une idée de projet ? Contactez Francky Sabot : fsabot@maconnais-sud-bourgogne.fr - 06 43 98 22 44



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne fait partie du réseau national France Rénov'

Ayez le réflexe France Rénov' avant tous travaux d'économie d'énergie dans votre logement ! C'est le meilleur moyen de **se renseigner gratuitement et efficacement** auprès d'interlocuteurs indépendants des entreprises.

Il est difficile pour un particulier d'engager des travaux de rénovation pour économiser de l'énergie : les techniques complexes d'isolation, les modes de chauffage alternatifs, les aides financières multiples, les priorités pour une meilleure efficacité, ce sont autant de questions plutôt réservées aux spécialistes. C'est pourquoi, nos Conseillers France Rénov' accompagnent gratuitement tous les habitants des 120 communes du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

FRANCE RÉNOV' : DES PERMANENCES DANS LE MÂCONNAIS

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

03 85 21 05 41

- du lundi au vendredi de 14h à 17h

Conseils **GRATUITS ET NEUTRES**
sur les aspects techniques et financiers

OU SUR RENDEZ-VOUS

03 85 21 05 41

renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr

- **CLUNY** : tous les mercredis de 9h à 12h
- **JONCY** : 2^e mercredi du mois de 14h à 17h
- **LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY** : 2^e lundi du mois de 14h à 17h
- **LA GUICHE** : 4^e mercredi du mois de 14h à 17h
- **MÂCON** : 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 9h à 12h | tous les jeudis de 14h à 17h
- **MATOUR** : 2^e mardi du mois de 9h à 12h
- **MONTBELLET** : 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h
- **SALORNAY-SUR-GUYE** : 1^{er} et le 3^e mercredi du mois de 14h à 17h
- **TOURNUS** : 3^e lundi du mois de 14h à 17h
- **TRAMAYES** : 4^e mardi du mois de 9h à 12h



4^E Édition du Forum de la Rénovation Énergétique

La 4^e édition du Forum de la Rénovation Énergétique aura lieu les 8 et 9 mars 2024 à Tournus. Une vingtaine d'organismes et d'artisans du secteur du bâtiment tiennent un stand d'information pour inviter le grand public et les entreprises à s'investir dans la rénovation énergétique des bâtiments et les informer sur les questions techniques et financières. Entrée gratuite

+ d'infos Quentin LE COINT : qlecoint@maconnais-sud-bourgogne.fr - 07 68 34 70 23

J'y serai!

4^e FORUM
DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
en Maconnais Sud Bourgogne

TOURNUS
8 & 9 mars 2024
Complexe des Arcades

ENTRÉE LIBRE
Visites
Points techniques
Espace d'échanges

www.maconnais-sud-bourgogne.fr/